

Coach autonomie

Plateforme des métiers de l'autonomie

Mission principale

Dans un contexte projet, en partant des éléments de réponse de l'appel à projet et des besoins des acteurs, le coach autonomie est le référent unique pour les personnes souhaitant s'orienter, se reconverter ou impulser une mobilité professionnelle dans le secteur de l'autonomie des personnes âgées et du handicap. Pour ce faire, il propose un accompagnement vers et dans l'emploi visant à l'articulation des dispositifs de formation, d'insertion, d'aide au retour à l'emploi et la levée des freins périphériques pour des parcours de reconversion ou de mobilité professionnelle sans rupture.

Activités principales

Accompagnement du public cible (demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion)

- Évaluer de manière globale la situation de la personne afin de s'assurer de la cohérence entre le parcours et l'accompagnement dans le cadre de son projet professionnel.
- Proposer un accompagnement intensif aux personnes acceptant le soutien du coach autonomie.
- Informer et aider à l'orientation des publics cibles et des professionnels de l'emploi généraliste (du SPE) dans le secteur.
- Optimiser les réponses aux besoins des personnes en lien avec l'environnement socio-économique du territoire.
- Évaluer les bilans des immersions et/ou des premiers mois en emploi avec le tuteur / mentor et le référent professionnel.

Construction et développement d'un travail en réseau et en partenariat

- Maîtriser les besoins en emploi et en main d'oeuvre sur leur territoire d'intervention et les capacités de recrutement et/ou d'accueil des structures (afin de favoriser notamment le déploiement des périodes d'immersions et la reprise d'emploi).
- Prospecter et veiller activement aux besoins et offres du secteur.
- Articuler les dispositifs d'insertion, de formation, d'immersion et d'emploi afin de favoriser des parcours sans rupture en lien avec l'ensemble des partenaires portant ces dispositifs.

Profil

Profil de Conseiller en Insertion Professionnelle, ou personnes issues du secteur sanitaire ou médico-social. Formation de niveau Bac + 2 ou Bac + 3 (BTS ou DUT en sciences humaines, économiques et sociales. DE Aide-Soignant. DE Infirmier. Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle. Titre professionnel de chargé d'accompagnement social et professionnel. Une licence professionnelle Gestion des ressources humaines dans l'insertion, l'accompagnement et la formation).

Compétences recherchées

- Connaissance du secteur sanitaire et/ou médico-social.
- Connaissance générale des dispositifs institutionnels et opérationnels dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

- Identification et connaissance des acteurs socio-économiques et opérateurs des dispositifs de l'emploi et d'insertion, du tissu économique local, des partenaires.
- Connaissance de base en législation et droit du travail.
- Méthodologie d'intervention, élaboration et accompagnement de projets professionnels (éthique professionnelle).
- Maîtrise de l'outil informatique et numérique.
- Communication institutionnelle.

Aptitudes professionnelles

- Capacité d'ouverture d'esprit, d'initiative, réactivité et autonomie.
- Capacité rédactionnelle, d'élaboration et de synthèse.
- Aptitude à l'écoute, la communication et la négociation.
- Sens de l'organisation, rigueur, pédagogie et cohérence.
- Appétence pour le partenariat et l'esprit d'équipe.
- Discrétion et confidentialité.